



BUREAU DE VAL DE BERRY

=====
Séance du Mercredi 17 Janvier 2024 à 10 H
=====

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le Mercredi 17 Janvier à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St-Amand-Montrond
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère Secrétaire de Séance
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Thierry CHATELIN	Membre

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy Pouvoir à Thierry CHATELIN
Fabrice CHOLLET	Membre – Conseiller Départemental Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint et Directeur Financier
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Olivier SCHUBNEL	Directeur Technique et Développement
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....
La séance est levée à 11 H 15. -

BUREAU DE VAL DE BERRY

=====
Séance du Mercredi 17 Janvier 2024 à 10 H
=====

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DU 19 SEPTEMBRE 2023

Je vous demande de bien vouloir m'indiquer les observations que vous auriez à formuler à propos de la rédaction du procès-verbal du Bureau de Val de Berry du 19 septembre 2023.

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 6
POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

ADOPTE

.....
Le Secrétaire de Séance,
François DESCHAMPS

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 17 janvier 2024
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE





BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Mercredi 17 Janvier 2024 à 10 H

=====

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le Mercredi 17 Janvier à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St-Amand-Montrond
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère Secrétaire de Séance
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Thierry CHATELIN	Membre

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy Pouvoir à Thierry CHATELIN
Fabrice CHOLLET	Membre – Conseiller Départemental Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint et Directeur Financier
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Olivier SCHUBNEL	Directeur Technique et Développement
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 15.

BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Mercredi 17 Janvier 2024 à 10 H

=====

II – VENTE DE LOGEMENT VACANT
2 RUE DES PLATANES - GRAÇAY

Dans le cadre de la procédure de vente de logements de Val de Berry, des logements vacants sont mis en vente.

Le pavillon situé au 2 rue des Platanes à GRAÇAY fait partie du catalogue de vente ; son prix a été évalué à 30 000 € par similitude avec un pavillon vendu sur la même commune.



Cité	Date de construction	Vacant depuis le	Adresse	Surface Habitable / Typologie	Prix proposé
0031	1960	01/12/2023	2 rue des Platanes – 18310 GRAÇAY	T2 de 40m ²	30 000 €

Je vous remercie d'autoriser le Directeur Général ou son représentant à engager des négociations sur la base de l'estimation à + ou – 10% avec des potentiels acquéreurs et à signer l'acte de vente.

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 6
POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

DELIBERATION

Les membres du Bureau autorisent le Directeur Général ou son représentant à engager des négociations sur la base de l'estimation à + ou - 10% avec des potentiels acquéreurs et à signer l'acte de vente pour le logement situé 2 rue des Platanes à Graçay.

.....
Le Secrétaire de Séance,
François DESCHAMPS

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 17 janvier 2024
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE





BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Mercredi 17 Janvier 2024 à 10 H

=====

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le Mercredi 17 Janvier à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St-Amand-Montrond
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère Secrétaire de Séance
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Thierry CHATELIN	Membre

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy Pouvoir à Thierry CHATELIN
Fabrice CHOLLET	Membre – Conseiller Départemental Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint et Directeur Financier
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Olivier SCHUBNEL	Directeur Technique et Développement
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 15.

BUREAU

Séance du mercredi 17 janvier 2024

III - PLAN DE FINANCEMENT MODIFICATIF

VIERZON – REHABILITATION DES 194 LOGEMENTS – LE CLOS DU ROY

Au cours de la séance du 7 septembre 2022, le Bureau a validé ce plan de financement pour un montant de 6 966 532,67€.

OPERATION	Réhabilitation Vierzon - Clos du Roy
------------------	---

PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

	Cité 92		coût de revient
	Nombre de logements 194		
	€ H.T	Taux de TVA	TTC
TRAVAUX	5 996 073,20		6 325 857,23
TRAVAUX Bouygues	5 665 455,00	5,50%	5 977 055,03
imprévus	100 000,00	5,50%	105 500,00
Révision 4,00%	230 618,20	5,50%	243 302,20
HONORAIRES	401 765,00		423 862,08
HONORAIRES Bouygues	384 545,00	5,50%	405 694,98
Contrôle technique Socotec Construction	10 220,00	5,50%	10 782,10
coordonnateur S.P.S	7 000,00	5,50%	7 385,00
ETUDES PRE-OPERATIONNELLES et EXPERTISES PREALABLES	194 860,29		205 577,61
AMO Territoria	97 860,29	5,50%	103 242,61
Diagnostic Amiante	97 000,00	5,50%	102 335,00
CERTIFICATION BBC Rénovation 2009	10 650,00		11 235,75
Certification labellisation BBC Rénovation 2009 PRESTATERRRE	10 650,00	5,50%	11 235,75
TOTAL OPERATION:	6 603 348,49		6 966 532,67

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Subvention ANRU	850 000,00 €
Subvention Europe	388 000,00 €
Subvention Région Centre	388 000,00 €
Prêt Banque des Territoires	3 958 001,67 €
Prêt Action logement	- €
Titres Participatifs (Banque des Territoires)	500 000,00 €
Fonds Propres	882 531,00 €
TOTAL	6 966 532,67 €

Les conditions du financement FEDER ont évolué et Val de Berry n'y est plus éligible.

Aussi, je suis en mesure de vous présenter le nouveau plan de financement. Le prix total de l'opération s'élève à 7 021 422,17€.

PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL

Cité	PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL		
	0092		
Nombre de logements	194		
	€ H.T	Taux de TVA	coût de revient TTC
TRAVAUX	5 765 455,00		6 082 555,03
TRAVAUX Bouygues	5 665 455,00	5,50%	5 977 055,03
imprévus	100 000,00	5,50%	105 500,00
REVISION	230 618,20		243 302,20
Révision 4,00%	230 618,20	5,50%	243 302,20
HONORAIRES	401 765,00		423 862,08
HONORAIRES Bouygues	384 545,00	5,50%	405 694,98
Contrôle technique coordonnateur S.P.S	10 220,00 7 000,00	5,50% 5,50%	10 782,10 7 385,00
ETUDES PRE-OPERATIONNELLES et EXPERTISES PREALABLES	246 888,25		260 467,11
AMO	97 860,29	5,50%	103 242,61
Etude de faisabilité raccordement chauffage urbain	52 027,96	5,50%	54 889,50
Diagnostic Amiante	97 000,00	5,50%	102 335,00
CERTIFICATION BBC Rénovation 2009	10 650,00		11 235,75
Certification labellisation BBC Rénovation 2009 PRESTATERRRE	10 650,00	5,50%	11 235,75
TOTAL OPERATION:	6 655 376,45		7 021 422,17

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	TOTAL
Subvention ANRU	850 000,00 €
Subvention Europe	- €
Subvention Région Centre	388 000,00 €
Prêt Banque des Territoires	3 958 001,00 €
Prêt Action logement	- €
Titres Participatifs (Banque des Territoires)	500 000,00 €
Fonds Propres	1 325 421,17 €
TOTAL	7 021 422,17 €

Je vous remercie de valider ce plan de financement en recettes et en dépenses.

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 6
POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

DELIBERATION

Les membres du Bureau valident le plan de financement modificatif en recettes et en dépenses concernant la réhabilitation des 194 logements à Vierzon Clos du Roy.

.....
Le Secrétaire de Séance,
François DESCHAMPS

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 17 janvier 2024
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE





BUREAU DE VAL DE BERRY

=====
Séance du Mercredi 17 Janvier 2024 à 10 H
=====

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le Mercredi 17 Janvier à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St-Amand-Montrond
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère Secrétaire de Séance
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL)
Thierry CHATELIN	Membre

ETAIENT EXCUSES :

Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy Pouvoir à Thierry CHATELIN
Fabrice CHOLLET	Membre – Conseiller Départemental Pouvoir à Emmanuel RIOTTE
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint et Directeur Financier
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Olivier SCHUBNEL	Directeur Technique et Développement
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....
La séance est levée à 11 H 15.

BUREAU DE VAL DE BERRY

=====
Séance du Mercredi 17 Janvier 2024 à 10 H 00
=====

**IV - APPRECIATION ATTEINTE DES OBJECTIFS SUR LA PERIODE
DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2025 FIXES A
BENOIT LEMAIGRE, DIRECTEUR GENERAL DE VAL DE BERRY**

Par délibération en date du 14 décembre 2022, Monsieur le Président de Val de Berry a proposé de fixer à Monsieur le Directeur Général de Val de Berry, l'objectif et indicateurs suivants, sur une période de 3 ans (1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025), conditionnant le versement d'une part variable :

Objectifs fixés par délibération en date du 14 décembre 2022

Objectif 1 : Installer un climat social serein et constructif

Indicateurs :

- *Contribuer à la qualité de vie au travail en mettant en œuvre des actions favorisant la cohésion d'équipe et le bien-être au travail*
- *Impulser une démarche qualité par le biais de procédures simples et accessibles*
- *Projet d'entreprise : mise en œuvre de la majorité des chantiers identifiés Garant de l'égalité professionnelle homme-femme*
- *Dialogue social : rencontres régulières avec le personnel, visites de terrain,*

Objectif 2 : Suivi du protocole CGLLS

Indicateurs :

- *Initier les étapes de contrôle et de suivi annuelles avec la CGLLS, DDT, fédération des OPH*
- *Validation du suivi annuel par la CGLLS*

Objectif 3 : Plan stratégique du patrimoine

Indicateurs :

- *Réalisation des opérations identifiées au PSP Élaboration d'un nouveau PSP à l'expiration de l'actuel*
- *Maintien d'une politique de développement de VAL DE BERRY*
- *Gérer d'éventuelle(s) modification(s) urgentes de la stratégie patrimoniale*

Objectif 4: Développement durable

Indicateurs :

- *Mise en place d'un plan de sobriété énergétique à destination du personnel de VAL DE BERRY*
- *Baisse des consommations énergétiques (comparatif par rapport à/ l'année 2022) du siège de Val de Berry*
- *Préservation des éco systèmes (chauves-souris ...)*
- *Valoriser ces actions auprès de l'extérieur*
- *Élaborer une politique RSE*

Objectif 5: Communication

Indicateurs :

- *Déploiement de systèmes d'informations performants*
- *Déploiement d'un nouvel internet vitrine de VAL DE BERRY*
- *Déploiement d'un nouvel intranet moyen de communication dynamique à destination du personnel*
- *Développer une image VAL de BERRY acteur indispensable du logement social dans le CHER*
- *Communication active (semaine HLM, ...)*
- *Développer l 'Extranet locataire*

Objectif 6: Pérennité financière

Poursuivre le rétablissement entrepris depuis la fusion malgré les impacts récents liés à la situation économique internationale

Indicateurs :

- *VISIAL*

Objectif 7 : Lutte contre la vacance

Indicateurs :

- *Mise en place de tableaux d'indicateurs de suivi*
- *Mise en œuvre et suivi du plan de lutte contre la vacance*
- *Réduction de la vacance commerciale (baisse de 0,8 points)*
- *Élaboration d'une politique commerciale*
- *Mettre en place un suivi des réclamations locatives dans le cadre de la qualité de service*

Objectif 8 : Plan séniors

Indicateurs :

- *Construction de logements domotisés maintien à domicile*
- *Accompagnement et actions en faveur des personnes âgées*

Ces objectifs sont fixés pour une période de 3 ans, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025. La délibération prévoit que le Bureau appréciera l'atteinte de ces objectifs chaque début d'année n+1, ce qui conditionne le déclenchement du versement de la part variable.

Examen atteinte objectifs :

Objectif 1	Indicateurs	Suivi indicateurs permettant l'examen de la réalisation de l'objectif
<p>Installer un climat social serein et constructif</p>	<p><i>Contribuer à la qualité de vie au travail en mettant en œuvre des actions favorisant la cohésion d'équipe et le bien-être au travail</i></p>	<p>Semaine QVT réalisée en 2023 avec mise en place d'ateliers, Coaching avec un consultant, massages assis, baromètre QVT ...</p>
	<p><i>Impulser une démarche qualité par le biais de procédures simples et accessibles</i></p>	<p>Relance en 2023 du contrôle interne</p>
	<p><i>Projet d'entreprise : mise en œuvre de la majorité des chantiers identifiés</i></p>	<p>14 chantiers mis en œuvre sur 15 identifiés</p>
	<p><i>Garant de l'égalité professionnelle homme-femme</i></p>	<p>Index égalité professionnelle à 99%, étude des écarts de rémunérations entre hommes et femmes et actions correctives fait dans le cadre de la NAO 2023</p>
	<p><i>Dialogue social : rencontres régulières avec le personnel, visites de terrain,</i></p>	<p>Journée de cohésion organisée cette année, mise en place de parlons sens, baromètre QVT</p>
Objectif 2	Indicateurs	Suivi indicateurs permettant l'examen de la réalisation de l'objectif
<p>Suivi du protocole CGLLS</p>	<p><i>Initier les étapes de contrôle et de suivi annuelles avec la CGLLS, DDT, fédération des OPH</i></p>	<p>Suivi du protocole : comité de suivi local (VDB CGLLS VILLE AGGLO PRÉFET CD18 FÉDÉRATION DES OPH) de la gestion 2022 programmé le 26 janvier 2024 lequel se prononcera sur les données 2022 et validera le passage en comité des aides de la CGLLS Sauf extrême surprise, la validation devrait être proposée</p>
	<p><i>Validation du suivi annuel par la CGLLS</i></p>	<p>Ce suivi a été validé par le CA de VDB</p>

Objectif 3	Indicateurs	Suivi indicateurs permettant l'examen de la réalisation de l'objectif
Plan stratégique du patrimoine	<i>Réalisation des opérations identifiées au PSP</i>	En attente validation du Protocole CGLLS
	<i>Élaboration d'un nouveau PSP à l'expiration de l'actuel</i>	Tâches engagées : réalisation en 2024 d'un pré-PSP sur l'analyse des structures des bâtiments des années 30 et balcons
	<i>Maintien d'une politique de développement de VAL DE BERRY</i>	Programmation Etat/Bourges Plus 2023 : 50 logements
	<i>Gérer d'éventuelle(s) modification(s) urgentes de la stratégie patrimoniale</i>	Travail sur cité aéroport déploiement communication de crise + 75 relogements en urgence dossier remonté au ministère

Objectif 4	Indicateurs	Suivi indicateurs permettant l'examen de la réalisation de l'objectif
Développement durable	<i>Mise en place d'un plan de sobriété énergétique à destination du personnel de VAL DE BERRY</i>	Accord signé
	<i>Baisse des consommations énergétiques (comparatif par rapport à l'année 2022) du siège de Val de Berry</i>	Consommation 2023 : 212 911 kWh Consommation 2022 : 301 362 kWh
	<i>Préservation des éco systèmes (chauves-souris ...)</i>	Suivi des conventions liées à la biodiversité et au développement durable Généralisation des installations de gîtes lors des travaux
	<i>Valoriser ces actions auprès de l'extérieur</i>	Présentations de ces actions dans les réunions extérieures, posts sur les réseaux sociaux
	<i>Élaborer une politique RSE</i>	Démarche RSE travaillée dans le cadre de la SAC avec nomination de référents RSE et organisation d'ateliers de travail en 2023

Objectif 5	Indicateurs	Suivi indicateurs permettant l'examen de la réalisation de l'objectif
Communication	<i>Déploiement de systèmes d'informations performants</i>	Changement parc informatique en cours en lien avec la mobilité (tablette, téléphonie, wifi...), déploiement M 365, sécurisation du SI
	<i>Déploiement d'un nouvel internet vitrine de VAL DE BERRY</i>	Orientation du projet, supervision du CCTP, appel d'offres en 2023 Réunions de travail en 2023 pour lancement du nouveau site internet début 2024
	<i>Déploiement d'un nouvel intranet moyen de communication dynamique à destination du personnel</i>	Réunions de travail en 2023 pour lancement du nouvel intranet mi-janvier 2024
	<i>Développer une image VAL de BERRY acteur indispensable du logement social dans le CHER</i>	Participations à de nombreux salons, colloques, congrès des maires du Cher, signatures de conventions (ANRU, IUT...) création du petit déj' de la commande publique Augmentation du nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux...
	<i>Communication active (semaine HLM, ...)</i>	Participation à la semaine HLM, inaugurations, pieds d'immeubles, ...
	<i>Développer l'Extranet locataire</i>	Mise en ligne d'une version 2 de l'extranet locataire (refonte graphique)

Objectif 6	Indicateurs	Suivi indicateurs permettant l'examen de la réalisation de l'objectif
Pérennité financière	<i>VISIAL</i>	Les travaux sur Visial vont débiter avec la fédération pour présentation au comité des aides d'avril Ils mettent en évidence les impacts de la situation de l'aéroport, mais également de Loucheur La finalité du visial est de valoriser ces impacts afin de pouvoir trouver des financements pour maintenir notre potentiel financier à un niveau acceptable

Objectif 7	Indicateurs	Suivi indicateurs permettant l'examen de la réalisation de l'objectif
<p>Lutte contre la vacance</p>	<p><i>Mise en place de tableaux d'indicateurs de suivi</i></p>	<p>Mise en œuvre fin 2022/début 2023 d'une nouvelle extraction afin de produire des indicateurs fiabilisés de l'évolution de la vacance commerciale. Travail réalisé en partenariat entre la DF, la DSI et la DCP. Production de tableaux mensuels de suivi de la vacance présentés mensuellement lors d'un CODIR dédié.</p> <p>Lancement du projet Binéo devant permettre, à terme, la mise en œuvre d'une plateforme automatisée de production d'indicateurs, en temps réel et au jour le jour – Le projet a été lancé dans un premier temps sur les thèmes de la vacance locative et sur le patrimoine – Maquette et modèle informatique livrés et en cours de recettage à fin 2023.</p> <p>Mise en œuvre d'un suivi statistique sur plusieurs thèmes qui n'étaient pas pris en compte jusqu'à 2022 : attributions aux demandeurs selon les quartiles, selon les publics prioritaires, ...</p> <p>Création et validation en lien avec la DDETSPP d'un tableau commun de qualification des publics prioritaires dans le cadre du PDALHPD (Plan déptal d'aide au logement et à l'hébergement des publics défavorisés).</p> <p>Mise à disposition et déploiement fin 2023 des outils « Collecte » (permet de faire un suivi informatique et statistique des visites de patrimoine et des visites d'installation) et « Avis locataire » (outils d'enquête de satisfaction dématérialisé).</p>
	<p><i>Mise en œuvre et suivi du plan de lutte contre la vacance</i></p>	<p>Lancement au premier trimestre du chantier Cap Proximité dédié au thème de la commercialisation des logements. Projet livré à l'automne 2023, présenté et validé par le CODIR en octobre 2023. Déploiement et mise en œuvre opérationnelle prévus au 1^{er} trimestre 2024.</p> <p>Réunion d'un CODIR dédié à la lutte contre la vacance chaque mois, réunissant les principales directions concernées (DG, DCP, DC, DTD et DF).</p>

		<p>Examen mensuel de l'évolution de la vacance et discussion sur les axes stratégiques ou opérationnels à mettre en œuvre.</p> <p>Rattachement début 2023 à la DCP, de la Coordinatrice de l'activité commerciale.</p> <p>Recrutement d'une Chargée de relogement fin 2023.</p> <p>Création fin 2023/début 2024 d'un Pôle Gestion Locative de Proximité (dans le cadre de la réorganisation de la gestion locative) avec création d'une mission de mise en œuvre et de suivi statistiques de l'activité liée à l'attribution de logements.</p>
	<p><i>Réduction de la vacance commerciale (baisse de 0,8 points)</i></p>	<p>Réduction du taux de vacance commerciale de 1,12 points au cours de l'année 2023 (6,16% au 31/12/2022 / 5,04% au 31/12/2023).</p>
	<p><i>Élaboration d'une politique commerciale</i></p>	<p>Lancement au premier trimestre du chantier Cap Proximité dédié au thème de la commercialisation des logements. Projet livré à l'automne 2023, présenté et validé par le CODIR en octobre 2023. Déploiement et mise en œuvre opérationnelle prévus au 1^{er} trimestre 2024.</p> <p>Développement et renforcement des publications commerciales (Le Boncoin, ...). Délégations aux agences de proximité de la gestion de la création et de la diffusion des annonces commerciales publiées.</p> <p>Projet de nouveau site Internet Val de Berry avec refonte complète du module d'offres locatives (mise en œuvre et déploiement au 1^{er} trimestre 2024)</p>
	<p><i>Mettre en place un suivi des réclamations locatives dans le cadre de la qualité de service</i></p>	<p>Suivi détaillé initié au sein du pôle qualité de vie locative</p>

Objectif 8	Indicateurs	Suivi indicateurs
Plan séniors	<i>Construction de logements domotisés maintien à domicile</i>	Saint Martin d'Auxigny en cours et reprise du chantier à Bigny Vallenay, Dun sur Auron, St Florent sur Cher, Torteron en conception
	<i>Accompagnement et actions en faveur des personnes âgées</i>	Mise en place d'une procédure de traitement des demandes d'aménagement (avec autorisation de recueil des données de santé (RGPD) et enquête de satisfaction) : 56 demandes traitées en 2023 dont 75 % de demande de remplacement de baignoire par une douche Identification des logements pour lesquels remplacement de la baignoire par une douche dans le cadre de chantiers de réhabilitation : 2 chantiers concernés Signature d'une convention avec le département du Cher pour le financement des postes en vue de l'animation et de la vie sociale partagée dans les résidences domotisées Travaux avec les services du département du Cher pour la mise en place de l'habitat inclusif dans le cadre de l'appel à projet des résidences d'habitat inclusif (profil de poste et mission des animateurs, indicateurs d'analyse d'activités...) Signature de la charte d'animation et de vie sociale partagée de la résidence de Plaimpied - déploiement de l'animation au sein de cette résidence Participation aux travaux inter-bailleurs initiés par l'USH Centre Val de Loire sur la démarche d'accompagnement au vieillissement

Après examen de l'atteinte des objectifs, le Bureau en conclut que Monsieur le Directeur Général de Val de Berry a atteint ses objectifs pour l'année 2023.

Je vous demande d'autoriser le versement de la part variable, à hauteur de 15% de la part forfaitaire, prévue dans le contrat de travail de Benoît LEMAIGRE, Directeur Général de Val de Berry.

**VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 6
POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

DELIBERATION

Les membres du Bureau autorisent le versement de la part variable, à hauteur de 15% de la part forfaitaire, prévue dans le contrat de travail, à Benoît LEMAIGRE, Directeur Général de Val de Berry.

.....
Le Secrétaire de Séance,
François DESCHAMPS

.....
Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 17 janvier 2024
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE

